



A vos cultures

N° 34 – 15 novembre 2017

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de santé du végétal n°40

A RETENIR :

Colza :

- Signalement de larves de grosses altises, vérifier vos parcelles.

Céréales :

- Attention aux limaces sur les céréales n'ayant pas atteint 3 feuilles. Cicadelles et pucerons : risque faible, vérifier la présence de ces ravageurs (notamment pucerons) en cas de retour de températures plus douces.

COLZA

Cette semaine 14 parcelles ont été observées sur les 18 déclarées à ce jour.

STADES : L'ensemble des parcelles observées ont atteint ou dépassé le stade 8 feuilles. Hors réseau, certaines parcelles semées plus tardivement ou à levée hétérogène sont à des stades moins avancés.

GROSSES ALTISES ADULTES

Surveiller la pression larvaire.

Vérifiez régulièrement (une fois par mois jusqu'à début montaison) la présence de larves au niveau des pétioles des feuilles et du bourgeon terminal. Pour l'identification, se reporter au BSV N° 40 de cette semaine.

Pour mémoire le seuil de nuisibilité des larves est fixé à 70% de plantes avec présence.

Des larves sont repérées dans 3 parcelles sur 7 observées avec de 20 à 30% de plantes touchées. Vérifiez vos parcelles régulièrement.

CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL

Aucune capture cette semaine. Fin du risque pour cette automne.

CEREALES

Les céréales semées avant le 15 octobre sont au stade une à deux talles, pour les semis après le 15 octobre les céréales sont entre levée et une talle.

LIMACES

Avec le retour des pluies des limaces sont signalées dans plusieurs parcelles, maintenir la surveillance jusqu'au stade 3 feuilles des céréales. Malgré des températures basses l'activité des limaces c'est maintenu cette semaine, on signale leur présence dans de nombreuses parcelles avec des dégâts pouvant atteindre 32% de pieds touchés.

CICADELLES



Cicadelle adulte (*spantettix alienus*)

Reconnaissance :

5 bandes blanches étroites

6 bandes beiges larges longitudinales sur le sommet de la tête caractéristiques de l'espèce

Des ailes disposées en forme de toit (^)

Tibia postérieur avec de nombreuses épines caractéristiques de la famille

Taille réelle : 3,9 - 4,4 mm

Démarrer la surveillance dès une feuille de la céréale.

Le seuil de nuisibilité est fixé à 30 captures hebdomadaires sur plaque engluée.

Aucune capture cette semaine.

Pour les parcelles en cours de levée le risque vis-à-vis des cicadelles est faible et si les conditions météorologiques restent défavorables à leur activité aucun traitement ne sera nécessaire.

PUCERONS

Démarrer la surveillance dès une feuille de la céréale en observant aux heures les plus ensoleillées de la journée.

Le seuil de nuisibilité est fixé à 10% de pieds porteurs ou présence de pucerons quel que soit leur nombre depuis plus de dix jours.

Cette semaine les observations sur plantes indiquent une très faible activité de ce ravageur avec une seule parcelle en triticales touchée à 1%. Attention les conditions météorologiques de ces derniers jours n'étaient pas favorables à une bonne observation (absence de soleil et pluie), maintenir la surveillance notamment en cas de retour de conditions plus clémentes.

Les conditions météorologiques annoncées ne seront pas propices à l'activité des pucerons, poursuivre la surveillance en cas de retour de températures douces.

Observations maladies :

OIDIUM ET HELMINTHOSPORIOSE : Ces maladies sont signalées dans une parcelle d'orge d'hiver du Nord Allier semée fin septembre, on note jusqu'à 80% de plantes touchées par l'oïdium et 20% touchées par l'helminthosporiose. D'autres parcelles hors réseau sont également signalées toujours sur des semis précoces et sur des orges à tallage.

A noter que les maladies éventuellement présentes à l'entrée de l'hiver sont fréquentes mais ne présagent en rien de leurs évolutions pour le printemps prochain. Nous vous rappelons que la nuisibilité de ces différentes maladies à l'automne est négligeable.

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- retrouver l'ensemble des matières actives des produits phytopharmaceutiques
<https://ephy.anses.fr/>
- le bon usage des produits phytopharmaceutiques
http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/GuidePHYTO2014.pdf
- connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques
http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/Guide_methodes_alternatives.pdf
- et pour toute autre information
[Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](#)

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard et Luc Fournier

*Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr*



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

*avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
"Développement agricole et rural"*